

Prisons : des téléphones fixes dans chaque cellule d'ici 2021

Article rédigé par *Le Point*, le 27 février 2020

Début 2021, toutes les prisons de France seront équipées. Ces appareils permettent seulement d'appeler des numéros autorisés.

C'est une petite révolution qui prend place derrière les grilles et les barreaux des prisons françaises. D'ici au début de l'année 2021, chaque cellule des 188 établissements pénitentiaires français sera équipée d'un téléphone fixe, détaille [Le Monde](#). Ces appareils qui permettent uniquement de contacter des numéros autorisés pourraient permettre de réduire l'intérêt des trafics de portables.

12 000 cellules dans 60 prisons françaises sont déjà équipées, notamment la Santé, après sa réouverture en janvier 2019. Pour les autres, ce n'est désormais plus qu'une question de temps. Chaque cellule, hormis celles des quartiers disciplinaires, possèdera ainsi un téléphone fixe que les détenus pourront utiliser. Celui-ci ne pourra toutefois pas appeler n'importe quel numéro, uniquement ceux qui auront été autorisés par la justice. Jusque-là, les détenus devaient avoir recours aux cabines téléphoniques présentes dans les coursives et utilisables quelques heures par jour.

Deux arguments sont mis en avant pour justifier ces installations. Le premier est celui du maintien des liens familiaux, explique Stéphane Bredin, directeur de l'administration pénitentiaire au *Monde*. Un paramètre jugé comme essentiel notamment pour favoriser la réinsertion des détenus. Le système des cabines téléphoniques partagées pouvait se révéler générateur de tensions, notamment en raison de l'attente. Toutes les conversations passées sur ces téléphones seront enregistrées.

Le second est celui de la lutte contre le trafic des téléphones portables. L'administration pénitentiaire espère que cela permettra ainsi d'en réduire l'ampleur. En 2017, 40 000 téléphones portables avaient ainsi été saisis en prison, précise le quotidien. Les premiers chiffres montrent que ces téléphones fixes sont surtout utilisés de 12 heures à 14 heures et de 19 heures à 22 heures. Les usages sont en hausse, a fortiori dans les établissements équipés d'un [brouillage des ondes de téléphonie mobile](#).

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)